

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 Octobre 2017

=====

L'an deux mille Dix Sept, le Cinq Octobre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du Maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 28 Septembre 2017.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU - Guy DOLEATTO - Colette RAFFIER - Nathalie VARIGNIER - Frédéric GUILLAUME - Dominique BESSON – André VAUBOIN –

Excusés : M-Claude SAVEY-GARET (pouvoir à Daniel MATHIEU) - Annie NAVEL (pouvoir à Colette RAFFIER) – Jacques SAVEY (pouvoir à Frédéric GUILLAUME) – Philippe JANODY

Nombre de votants en début de séance : 7 + 3 pouvoirs = 10

Mr Dominique Besson est nommé secrétaire de séance.

Avant l'ouverture de la séance, le Maire demande au Conseil Municipal d'avoir une pensée pour Marie-Claude qui vient d'être durement éprouvée.

Un hommage sera rendu à Cédric le samedi 14 Octobre à 15 h à la salle polyvalente

André Vauboin demande de rajouter en questions diverses « Le sentier du Marais ».

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 JUILLET 2017

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 Juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.

2) BAIL DE LA CHASSE :

Suite à une rencontre avec le Président de la Société de Chasse d'Aranc en présence de M-Claude et Nathalie, un accord avait été décidé pour une augmentation du montant du bail de la chasse de 50 € à partir de 2017.

La délibération est adoptée à 9 voix pour, 1 contre et aucune abstention.

3) MODIFICATION DES STATUTS DU SIABVA :

Le Comité Syndical du SIABVA s'est prononcé le 14 Septembre 2017 sur une modification des statuts entraînant réduction de compétences, ceci en vue de fusionner au 1^{er} janvier 2018 avec 3 structures compétences en matière de gestion des rivières.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la modification des statuts du SIABVA.

Après en avoir délibéré, la délibération est adoptée, 7 voix pour et 3 voix contre.

4) CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR AMENAGEMENTS DES ECLUSES ET MARQUAGE DE PICTOGRAMMES PIETONS SUR RD 34 ET RD 102 :

Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposé par le Département de l'Ain pour définir les conditions de réalisation des travaux d'aménagement d'écluses et marquage de pictogrammes piétons sur les RD 34 et RD 102, afin de modérer les vitesses de circulation dans la traversée du village d'Aranc.

Ces travaux d'aménagement consistent en :

- La création d'écluses réduisant ponctuellement la largeur de la chaussée à 3,50 m ;
- Le marquage au sol de pictogrammes piétons ;
- La mise en place des signalisations horizontale et verticale adaptées ;
- L'adaptation du dispositif d'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la délibération à l'unanimité.

5) POINT D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX EN COURS (MAIRIE ET BOREY) :

Travaux Mairie :

- ❖ Sécurisation des rues : une réunion pour s'est tenue le 29 septembre. La pose des K16 pour aménagement d'essai aurait dû avoir lieu à partir du 2 octobre, avec une réunion bilan d'essai le 19 ou 26 octobre (Voir avec Agence Ingénierie date pose K16). Les travaux définitifs démarreront début novembre.
Le hameau de Rougemont se réalisera dans la foulée.
Le panneau de l'entrée du village d'Aranc sera déplacé au niveau de la Maison Scola afin que nous puissions poser les écluses.
- ❖ Ecole : le vidéoportier a été posé par Guy Durochat et fonctionne bien. Problème au niveau de la serrure. Voir pour en installer une de meilleure qualité.
- ❖ Réception travaux : a eu lieu le 13 septembre en présence de Guy et Dominique pour l'école de Rougemont et la toiture de la salle polyvalente. Pour Rougemont, rien à signaler. L'employé communal se chargera de repeindre les 2 portails et la rampe d'accès au jardin ainsi que la reprise en peinture du sous-bassement.

Toiture salle polyvalente : l'entreprise Nesme interviendra pour revoir le bandeau alu (traces de marteau) et réajuster une tôle décalée.

- ❖ Cimetières et Monuments aux Morts Résinand : les travaux sont terminés. En mars prochain, il faudra mettre une étanchéité sur le mur du cimetière d'Aranc pour l'imperméabilité des joints.
- ❖ Voies communales : le point à temps a été fait par l'entreprise Eiffage chemin de la Grosse Pierre
- ❖ Transformateur EDF Rougemont : des propositions de fresques seront faites à la population de Rougemont.
- ❖ Patrimoine : dossier subvention déposé le 30 juin. Il faut relancer l'Agence d'Ingénierie pour qu'il établisse un cahier des charges pour solliciter une maîtrise d'œuvre.
- ❖ Salle polyvalente et école : les rampes réalisées par le lycée d'Ambérieu seront posées prochainement.
- ❖ Accessibilité mairie : voir avec Philippe Janody pour équiper les marches d'escalier et Dominique Besson pour la rampe extérieure.

Travaux Borey :

- ❖ Les travaux d'urgence d'assainissement d'Evosges ont débuté depuis 2 semaines et sont suivis par le Maire d'Evosges Mr Christophe Guillet.
- ❖ STEP Aranc : une réunion s'est tenue le 29 septembre. La reprise des travaux débutera début novembre.
Un courrier en recommandé AR sera adressé à Mr Pallet pour qu'il nous autorise à pénétrer sur son terrain.
La signature pour l'achat du terrain de Mme Colette Besson aura lieu le 16 octobre chez Maître Beguinot.
- ❖ Schéma directeur d'assainissement de Rougemont Résinand Les Pézières Nivollet Montgriffon : une réunion s'est tenue en mairie le 4 octobre en présence de l'Agence d'Ingénierie qui a présenté l'étude du projet. Les résultats de ce schéma préciseront les travaux à réaliser en urgence. Coût de l'étude 112 000 € subventionnée à 70 %.
- ❖ Elagage chemins : les chemins du Versoux, Longefan, les Cornelles, Machurieux, Trémont, Le Marais, les Crapottières et Malaval ont été faits.

6) POINT CHEMIN DESSERTE FORESTIERE « CORNE GALLAND » ET REFECTION CHEMIN DE « PETARAY » (devis à accepter) :

- ✓ Corne Galland (desserte au dessus de Résinand) : dossier réalisé avec l'ONF pour un total de 4 532 € HT avec une subvention de 50 %, qui a été accordée par le Conseil Départemental.
- ✓ Pétaray : un devis a été demandé à l'entreprise Serran : 900 € HT. Accord du Conseil Municipal pour la réalisation de ces travaux.

7) POINT D'INFORMATION SUR LE PLU :

Une réunion s'est tenue le 27 septembre. 3 autres sont prévues pour constater les lieux constructibles. Une partie du village d'Aranc, le Nord du village et le lotissement ont été faits. Prochaines réunions le 12 octobre pour la partie Sud d'Aranc et Rougemont et le 9 novembre pour le secteur de Résinand et les Pézières.

Le PLU doit être finalisé avant le 1^{er} Janvier 2019 sur la base du SCOT BUGEY.

8) QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ Rentrée scolaire : s'est bien passée. Effectif 62 élèves. Départ à la retraite de Marie-Claude Pingon, qui a été remplacée par Karine Moret. Voir avec Christophe Guillet pour organiser un pot de départ. La semaine est repassée à 4 jours.
- ❖ Montcornelles : Régis Navarro a été reçu par la COM/COM pour faire le point sur le dossier. Fin octobre, Mr Navarro doit apporter les fonds nécessaires (550 000 €). Une table ronde de tous les financeurs aura lieu en Novembre et le Conseil Communautaire décidera de donner suite ou pas au projet Montcornelles. Le 30 août dernier le Maire et Régis Navarro ont été reçus à la DREAL, qui demande une étude complémentaire sur la biodiversité. L'Agence d'Ingénierie a trouvé un bureau d'études à Lyon, montant du devis 4 500 €. Le bureau d'étude a fait une première visite sur le terrain et en fera une autre dans la semaine, et un compte rendu sera adressé à la DREAL.
- ❖ Sentier du Marais : au niveau de la COM/COM le dossier ne fait pas l'unanimité.
- ❖ Fuel Mr Ackermann : comme l'an dernier, il est proposé de livrer 500 Litres de fuel à Mr Ackermann en contre partie du fleurissement. Lui demander de finir le nettoyage du terrain vers le marais.

Prochain conseil municipal le 9 Novembre 2017

SEANCE LEVEE A 22 h 50

Le Maire,

Daniel Mathieu